



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/05/12

Reçu en Préfecture le : 31/05/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 mai 2012**  
**D-2012/271**

***Aujourd'hui 29 mai 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

*Mr Josy REIFFERS (présent jusqu'à 16h00), Mme Chantal BOURRAGUE ( présente jusqu'à 16h40)*

**Excusés :**

Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

## **ETUDE URBAINE PRE OPERATIONNELLE GRAND PARC - DEMANDES DE SUBVENTION - AUTORISATION**

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Conçu dans les années 1950, sur une superficie de 60 ha, le quartier du Grand Parc s'implante à l'époque sur les anciens terrains marécageux du Nord de la Ville, non encore urbanisés. Près de 4 000 logements y sont réalisés entre 1959 et 1969.

Ce quartier se caractérise aujourd'hui par un vieillissement de la population, ce qui entraîne une relative sous-densité par rapport au nombre de personnes pouvant y être accueillies : le quartier abrite aujourd'hui environ 9 000 habitants, alors qu'il pourrait potentiellement en accueillir au moins 2,5 fois plus.

En vue de revitaliser le quartier, une étude de programmation urbaine a été lancée en 2008 / 2009 par la Ville en partenariat avec la CUB et confiée à l' A'URBA, l'agence d'urbanisme de l'agglomération bordelaise qui a mis en exergue les orientations suivantes :

- un quartier à aménager pour le piéton : apaiser la circulation automobile, réorganiser le stationnement public, créer un espace public de centralité ;
- un quartier dans un parc : renforcer la présence du parc dans le quartier, constituer un socle paysager continu, étendre le parc hors des limites du quartier ;
- un quartier dans la ville : identifier et traiter les accès du Grand Parc (créer des portes d'entrée) afin de d'accrocher ce quartier au tissu urbain qui l'entoure, valoriser les emprises sous-utilisées (potentiellement évolutives) dans le respect de la composition urbaine d'origine, diversifier les programmes constructifs.

Pour poursuivre et approfondir la question du réaménagement du parc, la Ville a réalisé en interne une étude de programmation et d'esquisse sur le devenir et le réaménagement de l'espace vert central, pour que ce dernier devienne un véritable cœur de quartier.

Ces différentes études ont conduit les collectivités publiques et les partenaires à constater la nécessité d'assurer la convergence des actions menées sur ce secteur par la réalisation d'une étude urbaine préopérationnelle sur ce quartier.

Cette étude doit permettre aux maîtres d'ouvrage concernés :

- d'accompagner le renouveau du quartier par des interventions à caractère opérationnel,
- de préciser et d'amender le cas échéant le parti d'aménagement urbain et paysager élaboré précédemment,
- de coordonner l'ensemble des actions envisagées, afin de garantir une cohérence d'ensemble et de créer des synergies propres à favoriser le renouveau de ce quartier.

Cette étude se traduira concrètement par :

- une stratégie de pilotage et un mode de gouvernance partagés par l'ensemble des acteurs concernés,
- une stratégie d'aménagement opérationnelle et un programme d'interventions partagés par ces mêmes acteurs.

Un plan-guide global sera également établi, et devra indiquer notamment de manière transversale comment seront traitées les accroches urbaines, fonctionnelles, viaires et paysagères de ce quartier dans son environnement urbain.

Cette étude urbaine pré opérationnelle, inscrite au contrat de co-développement entre la Ville et la CUB, ne remettra pas en cause les projets d'Aquitanis (Barres GHI), et d'InCité mais permettra au contraire de les capitaliser.

Au regard de l'importance que revêt cette étude, les partenaires intervenant sur le quartier sont susceptibles de soutenir cette mission selon le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>Cofinanceurs</b>	<b>Montant</b>
Communauté urbaine de Bordeaux	49.462,50 €
Aquitanis	49.462,50 €
InCité	29.677,50 €
Polyclinique Bordeaux Nord	9.892,50 €
Société Nationale Immobilière	9.892,50 €
Ville de Bordeaux	49.462,50 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>197.850,00€</b>

Dans le cas où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville s'engage à prendre à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les différents cofinancements ci-dessus ;
- à signer tout document afférant à ces cofinancements ;
- à encaisser ces cofinancements.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mai 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Elizabeth TOUTON**